

Présentation du Budget primitif 2023 de la Ville de Caen

Le Conseil municipal du lundi 30 janvier sera notamment consacré au vote du budget primitif 2023. Conformément aux engagements pris par la majorité municipale en 2020 et dans le prolongement des budgets établis depuis 2014, ce budget primitif 2023 sera guidé par 3 grandes orientations :

- La maîtrise des dépenses de fonctionnement pour dégager des marges de manœuvre en matière d'investissement
- Une politique de sobriété fiscale (0% de hausse des taux d'imposition)
- Un haut niveau d'investissement pour préparer l'avenir

Ce budget primitif 2023 permettra d'investir autour des deux axes définis en 2020 :

- Une ville ambitieuse pour tous
- Une ville attentive à chacun

1/ Une ville ambitieuse pour tous

- Rénovation de nos entrées de ville :
 - Poursuite de la rénovation de la rue d'Auge (2,2M€)
 - Lancement de la rénovation de la rue Général Moulin (350 000€)
- Poursuite de l'embellissement et de la dynamisation du centre-ville :
 - Rénovation de la rue Bellivet (330 000€)
 - Poursuite de la rénovation du Vaugueux (513 000€)
 - Lancement du projet ex-Pathé
 - Concertation préalable au projet de rénovation de la place Foch
- Grands projets culturels et patrimoniaux :
 - Projet d'aménagement des intérieurs du Château (5,2M€)
 - Poursuite de l'aménagement d'un centre culturel dans le Quartier Lorge (3,19M€)
- Maîtriser les consommations et développer les énergies renouvelables :
 - Rénovation énergétique des bâtiments publics anciens (620 000€)
 - Poursuite du plan de remplacement des anciens candélabres par des LED (1,3M€)
 - Développement du photovoltaïque (310 000€)

2/ Une ville attentive à chacun

- Poursuite de la modernisation de notre parc scolaire et de nos équipements jeunesse
 - Reconstruction du Centre d'animation de la Prairie (1,5M€)
 - Reconstruction de l'école Puits Picard (500 000€)
 - Regroupement des écoles Duc Rollon/Bicoquet (400 000€)

- Renforcement de la participation citoyenne et de la vie associative :
 - Création d'un nouvel hôtel des associations au Chemin Vert (915 000€)
 - Mise en œuvre des projets issus du budget participatif (320 000€)
 - Modernisation de nos Maisons de Quartier (180 000€)
 - Poursuite de la rénovation du PVQ nord-est (130 000€)

- Renforcement de nos équipements sportifs et culturels
 - Modernisation du patrimoine sportif (2,63M€)
 - Travaux de modernisation du Théâtre (580 000€)
 - Création d'un skatepark rue d'Auge (470 000€)

- Poursuite de la mise en accessibilité du patrimoine communal (750 000€)

- Développement des mobilités actives :
 - Aménagements cyclables (1M€)
 - Aménagement de la zone 30 Calvaire Saint-Pierre (330 000€)
 - Aides à l'acquisition de vélos électriques (120 000€)

Le Budget Primitif s'équilibre en dépenses et recettes à 206,5M€ contre 191,6M€ en 2022, soit une hausse globale de 7,8%. Malgré l'inflation, un effort important a été mené pour porter le budget réel d'investissement à 51,4M€ en 2023 contre 46,6M€ en 2022, soit une hausse de 10,3%.

Le budget réel de fonctionnement a lui augmenté de 7,4% en 2023 pour s'établir à 137,2M€. Cette hausse s'explique notamment par :

- La hausse de la subvention au CCAS (+1,5M€)
- L'inflation et la hausse des prix de l'énergie (+ 1,5M€)
- La hausse des salaires des fonctionnaires avec la revalorisation du point d'indice et la mise en place du RIFSEEP (+ 2,2M€)